



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH



Syndicat National des Médecins, Chirurgiens,
Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des
Hôpitaux Publics



Coordination
Médicale
Hospitalière

Paris le 20 Février 2025,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une délégation d'Alliance-Hôpital (SNAM-HP & CMH), dirigée par le Pr Sadek BELOUCIF et le Dr Norbert SKURNIK, a été reçue avec le Dr Rachel BOCHER, Présidente de l'INPH, par le Ministre de la Santé, Monsieur Yannick NEUDER, dans le cadre d'une concertation.

Cet entretien s'est déroulé dans une atmosphère constructive et nous a permis de présenter les valeurs et éléments principaux défendus par notre syndicat et d'échanger librement.

Si la mise en place d'un **Conseil supérieur des personnels médicaux** est présente dans la loi de Santé, nous avons rappelé notre opposition déterminée au mode de représentation inique qui avait tenté d'être proposé dans les tous derniers jours du quinquennat précédent.

Afin de travailler sereinement, un tel conseil doit retrouver les éléments de représentativité que représentent notamment les 7 collèges actuels rendant compte de la spécificité de nos métiers (médecine, chirurgie, radiologie, psychiatrie, biologie, anesthésie-réanimation, et pharmacie), et dans leurs composantes hospitalières et hospitalo-universitaires.

Dans ces conditions, en complément des personnalités ou collèges issus des CME, des sociétés savantes, des **instances ordinales, et des résultats des désignations des délégués aux commissions statutaires nationales et conseil de discipline, on pourrait aboutir à un équilibre, chaque discipline et spécialité étant prise en compte de manière équitable.**

Après des échanges sur le **statut des médecins des hôpitaux qui attend une rénovation**, nous avons pu partager sur les évolutions cliniques de la médecine qui devient de plus en plus **une médecine des parcours**, alliant réflexion sur les stratégies de prises en charges, les coopérations et coordinations entre professionnels de santé, tous éléments à même d'optimiser à la fois la qualité, la sécurité et la lutte contre des gaspillages budgétaires. Les exemples de la prise en charges des fractures du col du fémur (avec notamment un projet innovant de l'ARS Ile-de-France d'évaluation des pratiques) et du parcours patient atteints d'accidents vasculaires cérébraux ischémiques (et les nouveautés du traitement par thrombectomie endoluminale par radiologie vasculaire interventionnelle) ont notamment permis d'illustrer ces changements à venir. Ceux-ci doivent impliquer une attention aux éléments de **coordination des soins** car on sait l'impact bénéfique en termes de morbidité et aussi de mortalité lorsqu'une telle attention peut être portée.

Avec le Ministre, Monsieur Yannick NEUDER, Madame Sandrine WILLIAUME, conseiller métier, et le Pr Olivier PALOMBI, conseiller de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous nous sommes retrouvés sur **l'importance de sortir du « tout-T2A »** afin de financer de manière intelligente la qualité d'un parcours de soins.

Nous avons rappelé l'importance d'un travail sérieux à mener sur les déterminants de **la démographie médicale et de l'attractivité des personnels**. Cette problématique, fondamentale pour notre action syndicale, va de pair bien sûr avec les modes de rémunération des médecins, le « bien-être au travail », et l'accès à l'innovation.

Le fait que nos universités et nos professionnels de santé en France soient de moindres acteurs de développement économique que nos collègues d'autres pays développés mérite une attention particulière car il s'agit aussi d'une opportunité permettant de rétablir le tir **vers le développement et l'amélioration de l'innovation médicale**. De même qu'après la loi Debré de réorganisation des CHU, les grands instituts de recherche ont aidé les chercheurs à valoriser leurs innovations et les breveter, une action vers l'aide aux créations d'entreprises au moment où se développent des outils modernes comme l'intelligence artificielle ou la convergence entre les métiers du numérique et de la santé apparaît essentielle.

Ces éléments s'inscrivent naturellement dans une logique **de parcours de soins et de service public de qualité**, notamment dans sa **dimension régionale**.

Enfin, ce tour de table général du monde de la santé et de ses enjeux s'est accompagné par le rappel des **mesures concrètes attendues en termes de revalorisations pour les praticiens**, y compris ceux en fin de carrière.

Par ailleurs, au sujet du problème de la démographie, de la demande des intéressés et afin d'optimiser les ressources de l'hôpital, un plan de prolongation d'activité devrait être discuté et mis en place rapidement afin de réfléchir et prendre des mesures en faveur des collègues qui souhaitent rester à l'hôpital dans de bonnes conditions.

L'accent a été aussi mis sur **la nécessaire réévaluation des retraites des praticiens** qui souffrent d'un déséquilibre net si l'on se compare à des métiers et statuts similaires dans notre pays, que ce soit pour les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires. **Ce point important fera l'objet d'une prochaine lettre de communication au nom d'Alliance-Hôpital (SNAM-HP & CMH)**.

En conclusion, cet entretien chaleureux nous a permis d'échanger de manière fructueuse, et rappeler les spécificités de notre syndicat, attaché à la défense de toutes les spécialités médicales, et de tous les statuts de l'hôpital public.

Pr Sadek BELOUCIF, *Président du SNAM-HP*

Dr Norbert SKURNIK, *Président de la CMH*